

TRAVAILLER AU BINOCULAIRE EN ÉLECTRONIQUE

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'appliquer les principes d'ajustement d'un poste de travail où l'on doit se servir d'un microscope binoculaire.

Clientèle : Membres du comité de santé et de sécurité, responsables SST, responsables de l'aménagement des postes de travail, membres d'un groupe d'intervention sur les postes de travail en environnement de bureau ou toute autre personne qui effectue un travail au binoculaire.

Durée : 2 h

Approche pédagogique :

Exposé théorique à l'aide de support média, échanges et discussions, exercices en groupe et individuels.

Information supplémentaire :

- Le participant doit avoir accès à une chaise avec réglages lors de la formation.
- Ce cours est admissible aux crédits d'impôt pour la formation d'Emploi Québec.

Objectifs généraux Au terme de la formation, le participant sera en mesure de...	Sommaire du contenu
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques de troubles musculosquelettiques pouvant se manifester lors du travail au binoculaire • Appliquer les principes d'aménagement ergonomique d'un poste de travail au binoculaire • Reconnaître les risques à la sécurité au poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue des principaux appareils optiques utilisés • Notion de position neutre de la colonne vertébrale • Comportement de la colonne vertébrale et du bassin en position assise • Méthode pour ajuster correctement sa chaise • Présentation des principaux TMS aux membres supérieurs associés au travail avec le binoculaire • Explication des 5 étapes pour se positionner avec confort au binoculaire <ul style="list-style-type: none"> – Régler la chaise – Positionner le binoculaire – Choisir l'objectif auxiliaire, lequel influence la distance de travail – Optimiser la dioptrie (à un ou deux oculaires) – Adapter le travail à l'aide d'outils, d'accessoires et d'une meilleure organisation du travail • Introduction aux risques à la sécurité pour prévenir les accidents

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en gestion de la prévention.